



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

**DATE :** Mardi 21 mars 2023

**LIEU :** Salon du personnel, école du Boisé 1

### Présences - absences

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Corinne Germain	Représentante des parents
Monsieur Mathieu Légaré	Représentant des parents
Madame Marusa Gauthier	Représentante des parents
Madame Stéphanie Paquet	Représentante du comité de parents
Madame Caroline Doire	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Nathalie Turpin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Lisa-Marie Mathieu	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Madame Michelle Deschênes	Représentante des parents – Substitut
<b>Madame Caroline Marois</b>	<b>Représentante des parents - Substitut</b>

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19 h. Madame Marusa Gauthier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents.	
#CE 22-23-22	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Madame Marusa Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle mentionne que le point # 9 <i>règles du service de garde</i> sera reconduit à la prochaine rencontre.</p> <p>Il est proposé par madame Stéphanie Paquet et appuyé par madame Lisa-Marie Mathieu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.</p>	
#CE 22-23-23	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 13 décembre 2022	<p>Madame Gauthier mentionne qu'il y avait quelques coquilles dans le dernier procès-verbal, mais que le tout a été corrigé. Elle mentionne qu'il est maintenant conforme.</p> <p>Il est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Johanna Paré d'adopter le procès-verbal du 13 décembre 2022.</p>	
	4.	Questions du public	Monsieur Mathieu Légaré demande à madame Émilie Taillon le fonctionnement pour créer les groupes d'anglais intensif avec ceux de concentration pour les groupes multiniveaux. Madame Émilie Taillon mentionne que cela dépend de l'organisation scolaire et donne quelques informations sur les contraintes et les modalités de formation.	
	5.	Budget mi-année – état de la situation	Madame Émilie Taillon remet aux membres un document résumant l'état de situation budgétaire. En résumé, les dépenses prévues sont majoritairement respectées.	
	6.	Photo scolaire 23-24 – photo groupe traditionnelle ou mosaïque?	Nous discutons en groupe de l'option de revenir à la photo de classe traditionnelle. Les personnes présentes donnent leur opinion. Nous en venons à un consensus de garder la mosaïque. Il est plus facile d'intégrer la photo d'un élève absent qui a fait sa reprise à la mosaïque. On discute également de la possibilité de faire une photo de groupe "maison" pour les classes qui le souhaiteraient.	

	7.	Calendrier scolaire 23-24	Madame Émilie Taillon présente le calendrier scolaire 2023-2024. Elle mentionne qu'il manque quelques informations et que nous le présentons à titre informatif puisque ce calendrier ainsi que celui des deux prochaines années a déjà été soumis pour consultation aux différentes instances.	
#CE 22-23-24	8.	Reddition de compte, mesures protégées	Madame Émilie Taillon remet aux membres le document de reddition de compte des mesures protégées. Elle explique les montants reçus par l'école ainsi que les utilisations prévues pour chacune des mesures.  Le document est proposé par Madame Danielle Mercier.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	9.	Règles de fonctionnement du SDG	Ce point est reporté à la prochaine rencontre du 2 mai 2023.	
#CE 22-23-25	10.	Date de l'assemblée générale des parents	Madame Émilie Taillon propose la date du 12 septembre 2023.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	11.	Information de la direction	Madame Émilie Taillon discute de l'avancement du projet éducatif. Elle mentionne que suite aux échanges avec le personnel de l'école, trois valeurs ont été ciblées: l'engagement, la bienveillance ainsi que la cohérence.  L'équipe école a également modifié l'énoncé de vision. La version finale se lit comme suit : <b><i>Une équipe-école cohérente et bienveillante qui collabore et amène l'élève à s'engager dans sa réussite.</i></b>  Le sous-comité est à travailler sur une façon de consulter les élèves pour les impliquer dans la démarche.	

	12.	Information de la présidente	Madame Marusa Gauthier fait un petit suivi concernant la demande pour les sorties scolaires avec le RTC. Malheureusement, avant il était possible de réserver un autobus, mais plus maintenant.	
	13.	Information de la représentante du comité de parents	Madame Stéphanie Paquet nous parle du site Web "aidersonenfant.com". Elle distribue des petits signets avec un code d'activation. Elle indique qu'il serait intéressant de s'y abonner. Elle note également qu'en rencontre du comité de parents, ils ont mentionné que le MEQ a confirmé le remboursement des frais covid.	
	14.	Information de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard nous fait part de la nouveauté de la maison des jeunes, l'inscription aux activités par internet. Elle nous parle de la prochaine disco qui se déroulera à Boisé 2. Elle mentionne qu'il y aura 80 places disponibles. Elle nomme également qu'il y aura quelques activités à venir avec l'AVSEC.  Elle nous dit également qu'il y a deux places disponibles sur le conseil d'administration de la MDJ.	
	15.	Information de la représentante du service de garde	Madame Nathalie Turpin mentionne que la planification des effectifs débutera bientôt. De plus, elle évoque qu'ils sont toujours à la recherche de candidature.	
	16.	Information des autres membres	Aucune information des autres membres	
	17.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 2 mai 2023.	
#CE 22-23-27	18.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h20	